

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 17 avril 2009

Service instructeur
Services Lacs et Barrages

N° CP-2009-6-6-4

Service consulté

**PROGRAMME 2009 DES LACS ET BARRAGES DEPARTEMENTAUX
ET DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DU BARRAGE DE LA LAUCH
(C614 et C114)**

Résumé : Il vous est proposé d'approuver le programme des dépenses prévisionnelles pour les actions en 2009 de maintien en bon état des retenues et des barrages départementaux et de l'ensemble du patrimoine, construit, paysager et écologique associé ainsi que pour l'opération de consolidation du barrage de la Lauch à réaliser sous maîtrise d'ouvrage départementale

Lors de la séance du 11 décembre 2008 (rapport N° CG-2008-5-6-8), votre Assemblée a donné délégation à la Commission Permanente pour l'affectation des opérations du programme relatif aux lacs et barrages.

1. Fonctionnement - Entretien courant (C614)

Le montant prévisionnel des dépenses 2009 liées aux actions d'entretien courant et de surveillance des barrages départementaux s'élève globalement à 140 000 €.

Ces dépenses sont liées en particulier aux contrats de service pluriannuels en cours ou à renouveler pour les domaines d'intervention suivants et pour un montant estimé à 100 000 € :

- entretien des installations électriques, électromécaniques, la télémesure et téléalarme,
- contrôle et entretien des vannages et des ouvrages annexes de levage et de commande,
- campagnes semestrielles ou annuelles d'auscultation topométrique des ouvrages,
- exploitation et analyse des mesures d'auscultation par un bureau d'études spécialisé.

D'autre part, ces crédits couvrent les frais d'entretien courant des 10 barrages départementaux pour 35 000 €, notamment le déneigement, la collecte et le traitement des déchets, diverses prestations ou acquisitions, les locations d'outils ou engins et l'achat de produits et fournitures pouvant survenir en cours d'année pour l'ensemble des sites.

Enfin, pour pérenniser le bon fonctionnement des moyens de surveillance informatisés, il vous est également proposé d'affecter un crédit de 5 000 € pour la mise à jour du logiciel "FLOEE" qui permet de suivre les ouvrages à distance depuis KRUTH et COLMAR et pour le diagnostic et la maintenance du dispositif de supervision des barrages.

2. Investissement - Maintenance semi-lourde (C114)

Ces opérations bénéficieront globalement d'une inscription de 530 000 €.

Il vous est proposé d'affecter 165 000 € aux travaux semi-lourds et de maintien en bon état de conservation du patrimoine des barrages.

28 000 € seraient à affecter à des travaux d'interventions imprévisibles sur l'ensemble des barrages.

La protection de la berge au droit du déversoir de crue du barrage du Ballon, au moyen d'un enrochement bétonné est estimée à 30 000 €.

Il vous est proposé de programmer une dépense prévisionnelle de 37 000 € permettant de renforcer le coursier du déversoir de crues du barrage du Petit Neuweiher.

La restauration de l'ensemble des gardes corps du barrage de Kruth-Wildenstein nécessite d'affecter un crédit de 70 000 €.

Par ailleurs, la reprise des études de risques pour les ouvrages de Kruth-Wildenstein et d'Alfeld est estimée à 80 000 €.

3. Investissement – Barrage de la Lauch

Conformément à la convention de transfert des barrages domaniaux, acceptée par votre Assemblée le 13 avril 2007 (rapport n° CP 6c/25-07), les travaux de consolidation du barrage de la Lauch à réaliser sous maîtrise d'ouvrage départementale sont estimés à un coût global de 5 millions €.

Cette opération nécessite le lancement en 2009 des études préalables et de la maîtrise d'œuvre pour un montant de 180.000 € ainsi que des premiers travaux à entreprendre sur cet ouvrage, estimés à 100.000 €.

800.000 € sont inscrits en AP et 280.000 € en CP. Les AP complémentaires seront inscrites ultérieurement, après approbation de l'APD.

Un crédit de 5 000 € devra également être affecté pour les frais d'insertions liées aux différentes opérations d'investissement.

Pour permettre la réalisation de ce programme, il est prévu de lancer les consultations des entreprises et les procédures de marchés conformément aux dispositions régissant les marchés publics.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- décider l'exécution en 2009 du programme des opérations pour les barrages comprenant :
 - En fonctionnement
 - 140 000 € de travaux et de prestations d'entretien, de maintenance courante et de surveillance dont les montants seront imputés respectivement en fonction de leur destination : chapitre 011, nature : 61558, 617, 6156, 61521, 61522, 61523, 6231, 611, 62268, 6135 et fonction 61 ;
 - En investissement
 - 165 000 € pour les interventions semi-lourdes, prélevés au 2153/61/21 ;
 - 80 000 € pour la reprise des études de risques, prélevés au 2031/61/20 ;
 - 180 000 € pour les études préalables ainsi que la maîtrise d'oeuvre de l'opération de consolidation du barrage de la Lauch et 100 000 € pour les premiers travaux, prélevés au 23153/61/23 ;
 - 5 000 € pour couvrir les frais d'insertions, prélevés au 2033/61/20.
- m'autoriser à affecter et à lancer l'opération relative à la consolidation du barrage de la Lauch à réaliser sous maîtrise d'ouvrage départementale ;
- m'autoriser à souscrire les marchés nécessaires à la réalisation du programme des barrages ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre des consultations y afférentes ;
- m'autoriser à prendre toutes décisions concernant l'exécution de ce programme (notamment sous-traitance, avenant sans incidence positive, prolongation des délais, décision de poursuivre...) et le règlement des marchés nécessaires, conformément aux dispositions régissant les marchés publics avec les crédits correspondants inscrits au budget.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the name 'Buttner' written in smaller letters below it.

Charles BUTTNER